

Policiers unis... en français (please !)

RENETTE,ERIC; BELGA

Samedi 20 juin 2009

Jurbise

L'Académie de police de Jurbise a présenté, lors de la séance de remise de diplôme à ses aspirants, vendredi, le réseau francophone de formation policière Francopol, dont elle est fondatrice.

Créé le 8 septembre 2008, lors d'un congrès international à Québec, Francopol regroupe 13 organisations policières ou écoles de police canadiennes, belges, luxembourgeoises, françaises, suisses et monégasques.

Objectif : mettre en commun les « bonnes pratiques » et les réflexions en matière de formation et d'expertise policière. « *Nous pourrions, par exemple, partager nos réflexions en matière de Tasers (pistolets à impulsion électrique), un sujet qui revient au devant de l'actualité en France et en Belgique et sur lequel nous avons pris de l'avance, explique Pierre Saint-Antoine, de l'École nationale de police du Québec. A l'inverse, votre méthode d'accompagnement des jeunes policiers par un mentor nous intéresse* ».

Pourquoi ne pas organiser ces échanges au sein du Collège européen de police ? Car ce dernier est surtout dédié aux officiers. Et parce que l'anglais y domine. « *Nous voulions créer un lieu de partage francophone où tout le monde serait le bienvenu – Allemands, Chinois... – mais à condition de s'exprimer en français. Ce serait notre particularité* », explique Claude Levac, secrétaire général de la Sûreté du Québec, cheville ouvrière du projet.

« *La Belgique compte 197 organisations policières et 10 écoles de police susceptibles de rejoindre Francopol. Notre objectif n'est pas de les réunir toutes* », précise Thierry Dierick, directeur de l'Académie et vice-président Europe de Francopol. Selon lui, les zones de polices de La Louvière, Mons, Bruxelles Midi ou Schaerbeek semblent intéressées.

La cotisation exigée serait très modique. « *Encore faut-il être disposé à partager des informations ou des documents utiles à tous* », glisse la députée provinciale Annie Taulet.